



Maisons-Alfort, le 26 juin 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
VOCAL, identique à JOAO**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par Bayer CropScience, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VOCAL.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence JOAO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2060116, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2016 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour VOCAL est bien strictement identique à celle déclarée pour JOAO ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VOCAL, présentée par Bayer CropScience, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit JOAO.

Pascale BRIAND